

Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier Flers-Bourg, La Croisure
1 à 101 allée des Croisades

Les Mezzanines (Hameau de la Croisure)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005326
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : lotissement concerté
Appellation : Les Mezzanines
Parties constituantes non étudiées : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, LY, 306 à 356

Historique

Les Mezzanines est le dernier des quatre lotissements construits au sein du Hameau de la Croisure. Contrairement aux trois autres, bien antérieurs, il est projeté et construit dans le contexte lié à la modification du plan de la ZAC. En effet il est acté en juillet 1976 de transformer l'îlot de logements collectifs initialement prévu au centre du hameau, en îlot d'habitat individuel groupé très dense, suivant les exemples d'îlots de ce type déjà réalisés en ville nouvelle. L'ÉPALE tient ainsi compte de la désaffection des ménages vis-à-vis du collectif au profit de l'individuel. Le dossier de permis de construire, daté de juin 1975 (on note l'anticipation sur la modification de ZAC!), prévoit le programme suivant : 51 maisons de type II à V avec garage, en accession à la propriété dans le cadre des PIC (prêt spécial différé du Crédit Foncier de France). Le projet est porté par le promoteur SCIC et confié aux architectes de Cambrai Bernard Dufour et Pierre Laperrelle. Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1975 (daté par source), 1981 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Bernard Dufour (architecte, attribution par source), Pierre Laperrelle (architecte, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source), Ferret Savinel (promoteur, attribution par source), De Neuville (commanditaire, propriétaire, attribution par source)

Description

Les Mezzanines constituent un îlot de 51 maisons individuelles groupées de façon dense, mêlant disposition en impasse et alignement traditionnel sur rue. Il est installé sur un terrain d'un hectare au centre du Hameau de la Croisure, dans l'angle formé par l'intersection de la rue de la Crête avec l'avenue du Lieutenant Colpin. L'îlot est desservi en impasse depuis la rue de la Crête : bordée de stationnements, l'allée des Croisade se déploie d'abord parallèlement à cette dernière, puis se ramifie en trois branches dont la principale file au nord vers le parc intérieur du Hameau, à proximité duquel elle se transforme en chemin piétonnier. Deux ramifications latérales plus petites desservent deux groupements de maisons, organisés autour de placettes. Le reste des maisons est disposé en une longue bande presque continue, alignée sur l'allée. Les maisons forment donc un long front de rue, en léger retrait, rythmé par les décrochements

que forme leur disposition en épi. Ces décrochements, agrémentés de plates bandes végétalisées, individualisent les entrées, créant autant d'espaces intermédiaires.

Ici la forte densité imposée par le programme a été atteinte (51 logements à l'hectare) en reprenant le type classique de l'alignement sur rue de maisons de ville assez hautes, sises sur des parcelles étroites. Les garages étant intégrés en façade, les salles de séjour sont remontées au premier étage et ouvrent sur les jardins arrière, de taille variable, installés sur un talus. Le plan de juin 1976 (AC Villeneuve d'Ascq ; 2 EP 503) montre que des cheminements semi-privés étaient projetés entre ces jardins, mais nous n'en avons pas retrouvé trace sur le terrain. L'espace collectif de l'îlot est donc concentré sur l'allée des Croisades, là encore sur un mode urbain traditionnel. La partie centrale de l'îlot est cependant en relation très directe avec le parc intérieur du Hameau de la Croisure, l'accès par le chemin d'accès piétonnier étant très explicite et incitatif.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : tuile

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés, étage en surcroît

Type(s) de couverture : toit à deux pans ; terrasse

Typologies et état de conservation

Typologies : opération enclavée ; habitat individuel ; îlot d'habitat groupé

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Illustrations



L'entrée de la ramification centrale de l'allée des Croisades (vue vers le nord).
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20195900649NUCA



Plus loin dans l'allée des Croisades, les abords du parc intérieur en bout de perspective sont signalés par la présence croissante de la végétation, dans un bel effet d'invitation.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20195900645NUCA



À l'entrée de la ramification centrale de l'allée des Croisades, on distingue très bien le bord du talus accueillant les jardins et la disposition arrière des habitations. L'entrée d'un chemin piétonnier semi-privé, serpentant à l'arrière des jardins, est indiqué sur le plan de 1976 à cet emplacement.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20195900689NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les îlots d'habitation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005554)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de La Croisure (IA59005317) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, La Croisure,

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



L'entrée de la ramification centrale de l'allée des Croisades (vue vers le nord).

IVR32_20195900649NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plus loin dans l'allée des Croisades, les abords du parc intérieur en bout de perspective sont signalés par la présence croissante de la végétation, dans un bel effet d'invitation.

IVR32_20195900645NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



À l'entrée de la ramification centrale de l'allée des Croisades, on distingue très bien le bord du talus accueillant les jardins et la disposition arrière des habitations. L'entrée d'un chemin piétonnier semi-privé, serpentant à l'arrière des jardins, est indiqué sur le plan de 1976 à cet emplacement.

IVR32_20195900689NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation